

Le Brexit... and after ?

Nicole Gnesotto, professeure du Cnam, spécialiste de l'UE

Publié le 25 novembre 2016 – Mis à jour le 7 novembre 2018

Quelles seront les conséquences du Brexit pour le Royaume-Uni ? Le point à la suite du référendum britannique.



© Shutterstock - Michele Paccione

Le 23 juin 2016, les citoyens du **Royaume-Uni** ont décidé, à 51,9 %, de **quitter l'Europe** qu'ils avaient intégrée en 1973. Cette rupture sonna comme un coup de tonnerre dans le ciel européen : c'est en effet la première fois qu'un pays membre décide de quitter l'Union européenne, depuis les Traités de Rome de 1957.

Les conséquences d'un tel événement sont à la fois inimaginables et bien réelles. Tout dépendra de la date, du rythme et du contenu des négociations de divorce qui auront lieu entre l'UE et le Royaume-Uni. Elles devraient débuter en 2017. Pour l'heure, les questions l'emportent : la livre sterling va-t-elle décrocher ? (En octobre 2016, elle a déjà perdu 16% depuis le référendum). La city de Londres, première place financière européenne, verra-t-elle ses clients l'abandonner ? Comment la Grande-Bretagne va-t-elle organiser ses relations avec le marché unique (comme la Suisse, la Norvège, l'Association européenne de libre-échange, AELE) ? L'Écosse, très européenne, voudra-t-elle quitter le Royaume-(dés)Uni ? Comment organiser l'enseignement supérieur en Grande-Bretagne, sans Erasmus, sans accès aux fonds européens ? Faudra-t-il instaurer un visa entre le pays et l'Union européenne, puisque le passeport européen ne sera plus accessible aux Britanniques ? etc.

Les questions sont multiples. L'avenir incertain. Toutefois, plusieurs certitudes doivent être mentionnées. D'abord, le **Brexit est irréversible** : croire qu'il ne se fera pas ou que finalement rien ne changera vraiment serait une grave erreur. Ensuite, les difficultés seront plus grandes pour les Britanniques que pour le reste de l'Union : les 27 continuent en effet de bénéficier du **marché unique** et de tout l'acquis communautaire, alors que Londres va se retrouver **sans solidarité collective pour gérer le choc économique** du Brexit. Enfin, le Brexit est **une crise avant tout britannique**. Cela ne veut pas dire que l'Europe ne connaît pas de difficultés, mais les deux doivent être séparées : l'Europe doit gérer son divorce avec Londres le mieux possible, mais elle ne doit pas attendre la solution de ce divorce pour relancer sa propre construction et renforcer à l'avenir l'attractivité du projet européen.

Nicole Gnesotto

 | Citoyenneté | Europe

Le dernier Cnam mag'

LE CNAM MAG' #9

Société numérique, société inclusive ?

1 mai 2018

[+ Retrouvez tous les numéros](#)

Le Brexit un an après

Retrouvez la deuxième contribution de Nicole Gnesotto sur le Brexit sur le Cnam blog

L'auteure

En savoir plus sur [Nicole Gnesotto](#)

Suivre ses cours :

- le [Certificat de spécialisation Union européenne](#)
- l'[UE Mondialisation et Union européenne](#)

Les conférences du Forum Europe

Découvrez en vidéo les conférences publiques du Forum Europe et les prochaines dates

L'auteure

Nicole Gnesotto,
professeure titulaire de la chaire Union européenne

[+ tous ses articles](#)



<http://blog.cnam.fr/politique/europe/le-brexit-and-after--869495.kjsp?RH=1517395138557>